



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100475

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/06/2024 16H42 C:005360 I:18517
V/REF : 947752
V/Email reçu le Mercredi 19/06/2024 a 16H42

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 01374
IMMEUBLE : JOSEPH MARTINET-1374
1, AVENUE PIATON
.
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 14 Octobre 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N1 PIATON - LOGEMENT DE MME GEINDRE AU 1ER ETAGE - TEL:

MOTIF : INTERVENIR POUR CREMONE A TETIERE VEROUILLAGE HAUT ET BAS POUR CHASSIS
2 VANTAUX (AVEC GACHES)

Donneur d'ordre : Mme S. AYARI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 21/06 A 07H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME GEINDRE AU 1ER ETAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT CREMONE PORTE-FENETRE
REGLAGE ET AJUSTEMENT DE LA PORTE

NOTRE PERSONNEL CONSTATE QUE LE PVC AU NIVEAU DES GONDS
- LA FENETRE EST PENCHE LEGEREMENT ET FROTTE EN PARTIE BASSE

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA FENETRE
CONTROLE DE FERMETURE-OUVERTURE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 02/10/24 a 11H45 sanaa.ayari@semcoda.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 02/10/24 a 11H45 M. L. JOUMNI

SANS NOUVELLE, NOUS CLOTURONS LE DOSSIER

RU LCOMPTER EMAIL EN CC LE 07/08/24 A 12H03 SANAA.AYARI@SEMCODA.COM

RU LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 07/08/24 A 12H03 M. L. JOUMNI

RU LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 29/07/24 A 16H16 MME S. AYARI

CS LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 21/06/24 A 16H03 MME S. AYARI



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100475

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOUS PRECONISONS LE REMPLACEMENT DE LA FENETRE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,88	55,88
1,00	MS00048-Rempl.Crémone tetiere verrouill.	2	71,12	71,12
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	50,80	50,80
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	2	50,80	50,80
TOTAL H.T.				228,60
T.V.A. a 10,00%				22,86
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>251,46</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 947752 du 19/06/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061
Téléphone : 04.78.79.36.36
Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 759 950 du 13/06/2024
THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1
01-EE-2212-ENT-61563100

Lieu d'intervention

MME GEINDRE Denise
1 AVENUE PIATON
RESIDENCE JOSEPH MARTINET
69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 06.03.89.30.86
01374-00001-00001-00013 H / Type 3 / 01 Etage : 01
Date entrée: 01/04/1991

Délai

Date limite exécution : 04/07/2024

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	30,00	30,00	3,00	33,00
MS00048 Crémone à tête verrouillage haut et bas pour chassis 2 vantaux (avec gâches) y compris toutes sujétions de pose	1,00	30,00	30,00	3,00	33,00
				Total H.T.	60,00
				Total TVA	6,00
				Total TTC	66,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par AYARI Sanaa le 19/06/2024

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **1 AVENUE PIATON RESIDENCE JOSEPH MARTINET 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **19/06/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 947752